

Lausanne Ce soir, on va boire à la Cité

Début de soirée, c'est l'automne, par une journée pas trop froide ni pluvieuse, dernières courses au supermarché...

Beaucoup de jeunes aux caisses, munis de diverses bouteilles d'alcool fort et de canettes de bière. Difficile de dire s'ils ont l'âge requis pour ce genre d'achat.

L'achat conclu, rejoints par d'autres qui sortent du métro, ils traversent le pont Bessières et s'installent sur les bancs et la pelouse devant le Café de l'Evêché.

Quelques heures plus tard, pelouse et placette sont jonchées de cadavres de bouteilles, de canettes et autres papiers gras; un véritable dépotoir!

Certains soirs, ces «restes» envahissent non seulement la petite placette, mais aussi la rue, les trottoirs, et jusqu'au milieu de la rue Curtat.

Habitants du quartier, on en arrive à souhaiter pluie, tempête et frimas pour ne pas devoir assister à ce spectacle soir après soir!

La récente décision du Grand Conseil, défendant la vente d'alcool après 21 heures, n'aura pas d'impact sur ces très jeunes, dont le sport hebdomadaire est de «boire à la Cité».

Lucille Croqueolois, Lausanne

Circulation A qui la faute?

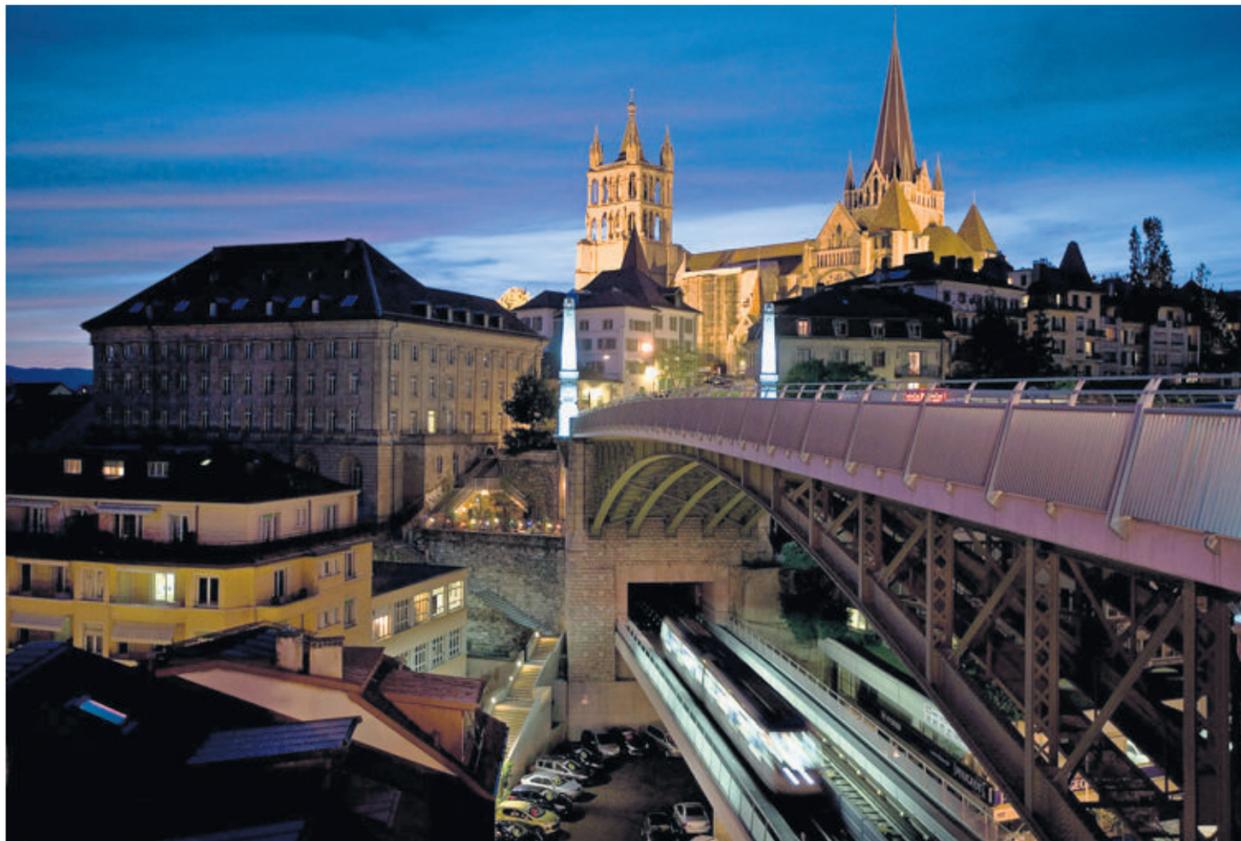
A propos de l'article intitulé «Plus de 11 500 internautes contre les «radars répressifs» (24 heures du 29 novembre 2014).

C'est un automobiliste de 80 ans qui prend la plume - c'est une image du bon vieux temps - pour dénoncer la belle hypocrisie de ces milliers de conducteurs intervenus sur la page Facebook ouverte par l'un d'eux, «victime» de la rapacité de l'Etat.

Car, à qui la faute s'il faut augmenter le montant des amendes et installer ou utiliser de plus en plus d'appareils coûteux pour surveiller le trafic? Réponse: à cette forte minorité d'individus incapables ou refusant de respecter les règles de la circulation et, en premier lieu, les limitations de vitesse.

Il suffit de prendre un moment la voie de dépassement sur l'autoroute à la vitesse réglementaire pour être rapidement talonné à 2 m de distance et même dépassé par la droite si l'on met trop de temps à se rabattre.

Faites la route de Berne où la vitesse est limitée à 80 km/h



Le Pont-Bessières et le quartier de la Cité. CHRIS BLASER

et vous serez dépassés par trois véhicules sur quatre à près de 100 km/h. Idem sur l'autoroute Orbe-Vallorbe, limitée elle aussi à 80 km/h, avec, comme je l'ai vécu récemment, une queue de poisson à la clé lorsque la voie de dépassement se referme. Danger d'accident patent.

Personne n'est à l'abri d'une inattention ou d'une erreur d'appréciation enregistrée par un radar, ce qui m'est aussi arrivé. Que ce soit voulu ou non, il faut accepter la sanction. Ces appareils, qui fonctionnent à la fraction de seconde, et la police qui les exploite, ne peuvent faire de la casuistique. En cas d'erreur manifeste, il y a la possibilité de recourir... avec des frais supplémentaires si l'on perd.

D'une manière générale, j'estime qu'il n'y a pas assez de contrôles, en particulier sur les grandes artères, ce qui donne à certains un sentiment d'impunité et, à ceux qui respectent les limitations, un sentiment de frustration, voire d'irritation.

Roland Vinard, Pully

Eoliennes Un fiasco programmé

A propos de la lettre de lecteur de Mme Isabelle Chevalley intitulée «Pourquoi les projets éoliens n'avancent pas?» (24 heures du 23 juillet 2014).

Je lui renvoie la question, étant rappelé que Mme Chevalley a bénéficié de mandats des SIG, consistant, selon elle, à «aider cette régie genevoise à trouver et évaluer des sites de production dans les nouvelles énergies».

Résultat: - Des dizaines de millions investis pour pas grand-chose de valable. Dans les comptes 2013 des SIG, les investissements liés à Ennova SA ont été dépréciés de 55 millions.

Cette consultante ne pouvait ignorer le marasme qui a caractérisé les rapports entre les SIG et Ennova, qui se terminent par un divorce. Persistera-t-elle à cautionner les graves lacunes constatées en matière de gouvernance des SIG, dont un directeur a démissionné il y a peu, estimant avoir été dupé sur la qualité des projets, à la définition desquels la prénommée est intervenue comme consultante?

- Aucune grande éolienne n'a été mise en service en 2014 en Suisse. Cela sanctionne l'échec du soutien aux lobbys de l'éolien. Mme Chevalley présenterait-elle un manque d'expertise scientifique en la matière?

- Est-elle dans une situation hétéronome lui interdisant de défendre notre environnement menacé par l'implantation de plus de 1000 éoliennes de 200 mètres de haut, hauteur équivalente à un bâtiment de

40 étages? Comment admettre que ces usines aériennes, en activité intermittente, puissent perturber en permanence la vie des habitants 24 heures sur 24?

Mme Doris Leuthard, conseillère fédérale, a déclaré le 7 novembre 2014 qu'«il n'y a aucun risque de pénurie électrique».

Il est temps d'appliquer un moratoire d'au moins cinq ans, ne serait-ce que pour connaître les perspectives positives du photovoltaïque.

Michel Favre, expert diplômé en finance et en controlling, Villars-Tiercelin

Nyon Pierre Viret en parlait...

A propos de l'article intitulé «Le temple s'habille de blanc et de gris» (24 heures du 26 novembre 2014).

Cet article apprend aux lecteurs que les façades de la nef ont été blanchies. Il explique que ce blanchiment correspond au blanc à la chaux des édifices des XVIe et XVIIe siècles.

Pierre Viret en parle dans son «Instruction chrétienne» de 1564. «Un corps sans peau est comme un édifice qui n'est pas blanchi pour le rendre plus beau et plus parfait à l'extérieur.»

Arthur-Louis Hofer, Lausanne

Récit Journalisme à sensation

A propos de l'article intitulé «Ma fille n'était pas qu'une toxico, c'était une femme» (24 heures du 22 novembre 2014).

Le récit de Maggy Jaunin sur sa fille Nathalie m'a surpris. Cette maman veut redonner à sa fille sa dignité, c'est louable. Mais que 24 heures s'en charge sur une pleine page, c'est trop. Je remarque que ce quotidien se sert de plus en plus de ce moyen pour émuouvoir les foules... et augmenter son tirage. C'est du journalisme à sensation que je me refuse de cautionner. Cette tragédie vieille de dix ans appartient aux proches, non au public.

Jacques Humbert, Lausanne

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch, ou à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

24heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.
Tél.: 021 349 44 44
Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch
E-mail: 24heures@24heures.ch

Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements

Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 449.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 8 h-12 h/13 h-30-17 h)

www.24heures.ch/offre

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch tél. 0900 924 124 (Fr. 6.- service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction

Rédaction en chef: Thierry Meyer (rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique), Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

Chefs de rubriques

Vaud & Régions: Laure Pingoud et Michel Jotterand; **Suisse:** Judith Mayencourt;

Monde: Olivier Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser;

Culture & Magazines: David Moginier (secrétaire général); **Service images:** Sébastien Féval; **Internet:** Gilles Biéler;

Suppléments: Laurent Buschini.

Edition: Jean-Michel Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo Berta (production).

Contact des collaborateurs du journal par courriel selon le modèle:

prenom.nom@24heures.ch

Médiateur: Daniel Cornu

(www.mediateur.tamedia.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction vente et marketing:

Jean-Paul Schwindt.

Publicité Print Suisse romande

Tamedia Publications romandes SA

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 - publicite.lausanne@sr.tamedia.ch

Publicité Print Suisse alémanique

Tamedia Publications romandes SA

8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 - publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

Point annonces

Guichet : avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne / www.mytamedia

référence point-annonces

Tamedia Publications romandes SA

Cellules produits numériques +41 21 349 40 48

Digital.Commercial@sr.tamedia.ch

Audience REMP: 191'000 lecteurs (MACH Basic 2014-1). Tirages contrôlés REMP/FRP. Edition totale: 68 011 ex.

Membre de la combinaison TOP 2 Romandie. Nouvelle échelle de rabais Edipresse TOP Conto valable.

Editeur

Tamedia publications romandes SA, avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

Editeur: Pietro Supino.

Responsable commercial:

Jean-Paul Schwindt.

Directeur général: Serge Reymond.

Indication des participations importantes selon article 322 CPS: CIL Centre d'Impression Lausanne SA, Editions Le Régional SA, homegate AG, LC Lausanne-cités SA, LS Distribution Suisse SA, Société de Publications Nouvelles SPP SA

Imprimé en Suisse

 MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C014046

Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Alcooliques Anonymes du canton de Vaud	0 848 848 846
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants	147
Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	
Caritas Vaud,	
accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 317 59 80

Permanences

Clinident Permanence dentaire de Lausanne SA	
Urgences & Tous soins 7/7	
Rue Centrale 15	
1003 Lausanne	
www.clinident.ch	021 320 32 81
Ardentis Clinique Dentaire 7/7	
Cossonay - EPFL - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon	
www.ardentis.ch	058 234 00 00
Centre dentaire du Biopole	
Consultations et urgences 7h-19h - Arrêt métro Croisettes	
Rte de la Corniche 1	
1066 Epalinges	021 331 80 80
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde	
Ordonnances urgentes	
24h/24 et 7j/7	0848 133 133

Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf
Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous
Avenue d'Ouchy 31
021 619 69 99

Pharmacies de garde

Pharmacie Amavita	
Théâtre/Lausanne	0848 133 133
Avenue de Georgette 4	
Pharmacie Metro Flon	021 318 73 10
Dans la gare du Flon.	
Place de l'Europe 5.	
7 h-21 h	
Pharmacie Sun Store	
Lausanne Gare	021 324 20 20
Bâtiment CFF, quai 1, place de la Gare 9.	
7 h-23 h	
7/7 sans taxe, i taxe d'urgence.	

Pharmacieplus avonchoise	
La Mandragore / Avenches	026 676 92 20
Rue Centrale 31	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie Populaire Plainpalais/ Carouge	022 318 69 03
Rue de Carouge 55.	
Jusqu'à 23 h	
Pharmacie Amavita - Place Claparède/ Genève	022 346 46 99
Rue Emile-Yung 1.	
Jusqu'à 23 h	
Pharmacieplus du Sentier/ Le Sentier	021 845 57 42
Grand-Rue 148	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	

Pharmacie des Diablerets/ Les Diablerets	024 492 32 83
Rue de la Gare 52	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie Benu Leysin	024 494 45 00
L. Jandel. Avenue Rollier.	
8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Cercle de La Côt (région Morges-Rolle-Bière)	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.	
Pharmacie Sun Store/ Moudon	021 905 13 44
Pharmacie Sun Store.	
Avenue de Prévillé	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	

Pharmacieplus de Cortot/Nyon	022 362 04 62
Rue Alfred-Cortot 7A	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie de la Venoge/ Penthaz	021 861 15 86
Venoge Centre Coop / Ch. de l'Islettaz 1	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie Sun Store Prilly Malley	021 661 11 71
M centre Malley Lumières, ch. du Viaduc.	
8 h-22 h	
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	
Pharmacie Sun Store/ Rolle	021 826 03 44
Centre Migros.	
Route de la Vallée 4	
Pharmacie Touré/ Sainte-Croix	024 454 10 10

Rue Centrale 14	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie du Marché/ Vevey	021 923 82 10
Place du Marché 2	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacieplus Fleury/ Villars-sur-Ollon	024 495 11 22
Rue Centrale.	
8 h-12 h 15,	
14 h-18 h 30	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie du Bourg/ Villeneuve	021 960 22 55
Grand-Rue 53	
0848 133 133	
en dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie Sun Store/ Yverdon-les-Bains	0848 133 133
Centre Métropole MMM, Miserez.	
Rue de Neuchâtel 3	